



Communiqué de presse

Saint-Denis

Le 29 janvier 2014

Mouvements lycéens

Les services de l'Etat suivent depuis la semaine dernière les mouvements lycéens organisés dans plusieurs communes du département. Les services du rectorat ont été particulièrement attentifs aux sujets qui ont été évoqués et en particulier aux préoccupations relatives aux températures élevées.

Pour ce qui concerne les locaux scolaires et leurs aménagements, les contacts sont permanents avec les collectivités qui en sont gestionnaires et les services de l'Education nationale se tiennent à leurs côtés pour les initiatives qui ont déjà été prises et pour celles qui pourraient être envisagées.

En ce qui concerne les sujets qui relèvent de la compétence du rectorat, le dialogue est continu avec les instances représentatives des enseignants et des parents d'élèves ainsi qu'avec les collectivités qui participent au Conseil de l'Education nationale. Attentif aux préoccupations des élèves, le recteur recevra mardi 4 février les représentants élus des élèves des lycées généraux, technologiques et professionnels du Conseil de la vie lycéenne afin d'examiner les conditions de la reprise des cours et de faire émerger des pistes de solutions.

Par ailleurs, ces derniers jours, en lien étroit avec le rectorat, le préfet a demandé aux services de police et de gendarmerie d'assurer la sécurité des manifestations qui ont été organisées, ainsi que celle des établissements scolaires. Une attention particulière a été portée aux abords des collèges et des lycées, de manière à éviter que des éléments extérieurs à ces institutions n'en perturbent le bon fonctionnement.

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974

